

Retrait-gonflement des argiles

Un an après sa création, AccesSOL® affiche une année 2025 solide et se positionne comme acteur de référence face aux sinistres climatiques

Né en octobre 2024 du rapprochement entre AccesBTP et Sol Structure, et accompagné par Crédit Mutuel Equity comme actionnaire minoritaire, le groupe AccesSOL® dresse un premier bilan très positif de sa fusion. Cette structuration renforcée lui permet aujourd’hui de répondre plus efficacement à l’augmentation des besoins liés aux sinistres de retrait-gonflement des argiles (RGA).

Avec un chiffre d’affaires 2025 de plus de 90 millions d’euros, en progression de plus de 25 %, plus de 3 000 chantiers réalisés et une présence sur l’ensemble du territoire, AccesSOL® accompagne aujourd’hui un nombre croissant de sinistrés et s’impose comme un acteur de référence de la reprise en sous-œuvre et de la consolidation des bâtiments en France.

Une année 2025 record

AccesSOL® clôture l’année 2025 avec un chiffre d’affaires de plus de 90 millions d’euros, en progression de plus de 25 % par rapport aux performances cumulées d’AccesBTP et de Sol Structure avant leur rapprochement. Le groupe a réalisé plus de 3 000 chantiers de stabilisation et de renforcement des sols sur l’ensemble du territoire national.

« En un an, AccesSOL® a changé d’échelle. La fusion nous a permis de structurer un groupe capable d’apporter des réponses complètes, rapides et fiables aux enjeux structurels posés par le retrait-gonflement des argiles. Dans un contexte d’accélération des sinistres liés à la sécheresse, notre priorité est d’intervenir efficacement, partout en France, avec les délais les plus courts du marché et un haut niveau d’expertise technique », confie Ahmed Akaaboun, Président d’AccesSOL®.

Pour accompagner cette dynamique de croissance, AccesSOL® a renforcé ses équipes avec près d’une centaine de recrutements sur l’année et s’appuie désormais sur 375 collaborateurs.

Une approche intégrée de la reprise en sous-œuvre

En 2025, AccesSOL® a structuré une organisation capable d'intervenir sur l'ensemble des problématiques de reprise en sous-œuvre liées aux changements climatiques. Le groupe réunit désormais en interne l'ensemble des expertises de la reprise en sous-œuvre et de ses métiers complémentaires : études géotechniques, injection de résine expansive, pose de micropieux, solutions horizontales (géomembranes, imperméabilisation, drainage...), travaux tous corps d'état.

Parallèlement, AccesSOL® a renforcé ses partenariats avec les principales compagnies d'assurance françaises et noué de nouvelles collaborations afin d'accompagner les particuliers au-delà des travaux de consolidation, dans une logique de parcours client global. Un pôle qualité a également été créé afin de renforcer l'accompagnement des sinistrés, avec un interlocuteur privilégié tout au long du projet.

Enfin, le groupe s'est doté d'une cellule « grands projets » dédiée aux opérations complexes et aux appels d'offres, composée d'ingénieurs spécialisés et placée sous la supervision d'un expert reconnu de la géotechnique, intervenant pour la réhabilitation de bâtiments tertiaires, publics et patrimoniaux, parfois en cotraitance avec les majors du BTP.

Anticiper l'intensification des sinistres climatiques

Le retrait-gonflement des argiles touche aujourd'hui près d'une maison sur deux en France et pourrait représenter jusqu'à 43 milliards d'euros de sinistres sur la période 2020-2050 (source : France Assureurs). L'année 2025, marquée par des épisodes de sécheresse d'une intensité inédite, confirme l'installation durable de ce risque structurel pour le bâti existant.

Dans ce contexte, AccesSOL® se prépare à une phase de développement soutenu. Le groupe investit dans la recherche et l'innovation, avec plusieurs brevets en cours de dépôt, le développement de logiciels de calcul et de dimensionnement internes, ainsi que la conception de machines spécifiques visant à réduire l'impact environnemental des chantiers.

AccesSOL® anticipe également une montée en puissance de ses effectifs afin d'accompagner sa trajectoire de développement. Le groupe reste par ailleurs attentif aux opportunités de croissance externe ciblées, susceptibles de renforcer ses expertises et son ancrage territorial.

En parallèle, le groupe poursuit ses actions d'accompagnement des particuliers sinistrés à travers le fonds de solidarité Consolidaire, inscrit au cœur de sa démarche de responsabilité sociétale.

« Face à l'intensification des sinistres climatiques, notre responsabilité va bien au-delà de la réparation. AccesSOL® s'engage à préserver durablement le patrimoine bâti, à accompagner les sinistrés dans des situations souvent complexes et à proposer des solutions techniques fiables, pensées pour s'inscrire dans le temps. C'est le sens de notre développement et de nos investissements à long terme », souligne Ahmed Akaaboun.

A PROPOS D'ACCESSOL®

Né en 2024 du rapprochement des groupes AccesBTP et Sol Structure, et accompagné par Crédit Mutuel Equity comme actionnaire minoritaire, AccesSOL® est un groupe français indépendant et multidisciplinaire, spécialisé dans la reprise en sous-œuvre et la consolidation des bâtiments affectés par le retrait-gonflement des argiles (RGA).

AccesSOL® fédère des entreprises aux expertises complémentaires, construites sur près de 20 ans d'expérience, et maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur de la reprise en sous-œuvre : études géotechniques, injection de résine expansive, pose de micropieux, solutions de renforcement et travaux tous corps d'état.

Avec 375 collaborateurs, un chiffre d'affaires de plus de 90 millions d'euros en 2025 et une présence sur l'ensemble du territoire national, le groupe intervient auprès des particuliers, des assureurs et des acteurs du BTP pour la réhabilitation des maisons individuelles, des immeubles collectifs, des bâtiments tertiaires et patrimoniaux.

La mission d'AccesSOL® : préserver durablement le bâti face aux effets du changement climatique, en apportant des solutions techniques fiables et un accompagnement de proximité aux sinistrés.

